



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1110

Programmation financière complémentaire 2021 au titre de la politique de la ville (volet lien social) pour un montant total de 101 900 euros, ainsi qu'au titre des dispositifs Fonds d'Initiatives Locales (FIL), Fonds Associatif Local (FAL) et Conseils Citoyens pour un montant total de 14 450 euros - Annulation des subventions allouées par délibération n° 2021/770 du 27 mai 2021 à l'association Crossroads Artists pour un montant de 4 000 euros et à l'association Théâtre du Grabuge pour un montant de 26 000 euros - Approbation et autorisation de signature des conventions afférentes

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. GIRAULT Jean-Luc

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/1110 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2021 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (VOLET LIEN SOCIAL) POUR UN MONTANT TOTAL DE 101 900 EUROS, AINSI QU'AU TITRE DES DISPOSITIFS FONDS D'INITIATIVES LOCALES (FIL), FONDS ASSOCIATIF LOCAL (FAL) ET CONSEILS CITOYENS POUR UN MONTANT TOTAL DE 14 450 EUROS - ANNULATION DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR DELIBERATION N° 2021/770 DU 27 MAI 2021 A L'ASSOCIATION CROSSROADS ARTISTS POUR UN MONTANT DE 4 000 EUROS ET A L'ASSOCIATION THEATRE DU GRABUGE POUR UN MONTANT DE 26 000 EUROS - APPROBATION ET AUTORISATON DE SIGNATURE DES CONVENTIONS AFFERENTES (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I- Programmation politique de la ville / lien social :**

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, le Conseil municipal a approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais, conformément aux orientations du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise.

Lors des séances du 27 mai et du 8 juillet derniers, les différentes programmations financières thématiques répondant aux objectifs de la politique de la ville, tels que formalisés par la convention territoriale de Lyon ont été approuvées par le Conseil municipal.

Afin de compléter ces programmations par des actions dont l'instruction n'était pas achevée pour être soumises à l'approbation du Conseil municipal lors des séances précédentes, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement aux propositions de subventions suivantes :

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville
<b>Actions présentées dans le cadre du Lien Social</b>				
Pentes de la Croix-Rousse	<b>A.F.I - Association formation ingénierie</b> 526 rue Paul Verlaine à Péronnas	Pôle linguistique de proximité : accueillir, informer et orienter toute personne sur le territoire ayant une question ou étant à la recherche d'une formation linguistique. Animer un réseau de partenaires locaux autour de la thématique linguistique. Assurer l'interface entre les acteurs de terrain et les institutions.	84 000 €	7 900 €
<b>Total 1<sup>er</sup> arrondissement</b>				<b>7 900 €</b>
Moncey - Voltaire	<b>Lyon Boxe Thai</b> 127 rue Moncey à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Aventures et découvertes : Accompagner le développement tant physique que moral des jeunes ; développer la mixité filles-garçons ; travailler à la socialisation des jeunes à travers la boxe ; permettre à des groupes de jeunes d'élaborer des projets citoyens et solidaires et s'émanciper.	35 400 €	5 000 €
<b>Total 3<sup>ème</sup> arrondissement</b>				<b>5 000 €</b>
Mermoz	<b>MJC Laennec Mermoz</b> 21 rue Genton à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Acordanse : Permettre l'émerveillement et la rencontre par des propositions artistiques et culturelles. Relancer une dynamique durant l'année scolaire 2021-2022 Proposer des spectacles et des ateliers pour les enfants dans les établissements scolaires et auprès de tout public en soirée. Recentrer l'attention sur nos publics de proximité, un public populaire particulièrement touché par la crise. Ces animations estivales permettront de relancer une nouvelle dynamique qui sera poursuivie dans les temps périscolaires et scolaires de septembre 2021 à début juillet 2022 pour le prochain festival Acordanse.	72 344 €	10 000 €

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville
QPV du 8 <sup>ème</sup>	<b>Agence Lyon Tranquillité Médiation</b> 23 rue Renan à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Médiation Conseils citoyens du 8 <sup>ème</sup> : aider les conseils citoyens à se développer, à la fluidité de leurs échanges internes et externes, à renforcer leurs liens avec les habitants, les accompagner dans des démarches partenariales, de communication, de participation aux réseaux locaux.	38 000 €	18 000 €
Mermoz	<b>MJC Laennec Mermoz</b> 21 rue Genton à Lyon 8 <sup>ème</sup>	La Troupe 21,22 : Concevoir et réaliser collectivement des actions de médiations artistiques et citoyennes en direction des habitants du 8 <sup>ème</sup> , remobiliser des jeunes entre 18 et 25 ans en situation de précarité due au décrochage scolaire/professionnel, produire et diffuser des créations artistiques pour des publics diversifiés qui valorisent l'engagement des jeunes.	184 720 €	26 000 €
<b>Total 8<sup>ème</sup> arrondissement</b>				<b>54 000 €</b>
Duchère	<b>Le Lien Théâtre</b> 237 rue des Erables à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Dis-moi les mots de ton silence : Poursuite de l'exploration des « maux » de la jeunesse autour du mythe de Thésée et du Labyrinthe. Ateliers de recherche artistique avec les jeunes et les comédiens, écriture d'un spectacle à partir des scènes proposées par les jeunes, restitution (parole des jeunes portées sur scène par eux-mêmes ou les comédiens professionnels). Aller-vers dans l'espace public (Château, Sauvegarde, Plateau), attention particulière portée aux jeunes filles.	25 000 €	5 000 €
<b>Total 9<sup>ème</sup> arrondissement</b>				<b>5 000 €</b>

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville
Tout Lyon	<b>Sport dans la Ville</b> 15 quai de la Gare d'eau à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Programmes socio-éducatifs et d'insertion professionnelle par le sport à destination des jeunes lyonnais des 8 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup> arrondissements : Accompagnement global des jeunes : ateliers métiers et découverte du monde professionnel.	536 247 €	<b>30 000 €</b>
<b>Total Tout Lyon</b>				<b>30 000 €</b>
<b>TOTAL</b>				<b>101 900 €</b>

En outre, par délibération n° 2021/770 du 27 mai 2021, le Conseil municipal a alloué au titre du volet culture de la politique de la ville une subvention de fonctionnement d'un montant de 26 000 euros à l'association « Théâtre du Grabuge » affectée à son projet « La Troupe 21.22 », et une subvention d'un montant de 4 000 euros à l'association « Crossroads Artists » affectée à son projet « Orchestre National Urbain ».

Depuis, l'association Théâtre du Grabuge a informé la Ville de Lyon de sa décision de renoncer au portage du projet, et de son souhait qu'il puisse être assuré par la MJC Laënnec Mermoz, qui a accepté et adressé une demande en ce sens à la Ville de Lyon (action présentée dans le tableau ci-dessus).

Par ailleurs, l'association Crossroads Artists a informé la Ville de Lyon de sa décision d'abandonner en 2021 son projet « Orchestre National Urbain », et par conséquent de renoncer à la subvention accordée.

Il est donc nécessaire d'annuler ces deux subventions approuvées par le Conseil municipal le 27 mai 2021.

## **II- Subventions de fonctionnement aux Conseils citoyens et au titre des dispositifs FIL et FAL :**

Afin de développer les liens sociaux, le vivre ensemble, les formes de solidarité par la rencontre entre les différentes populations et l'implication des habitants, la Ville de Lyon et l'Etat ont constitué des fonds réservés aux petites associations et collectifs d'habitants intervenant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : le Fonds associatif local (FAL) et le Fonds d'initiatives locales (FIL).

Lors de sa séance du 27 mai dernier, le Conseil municipal a notamment approuvé les programmations financières au titre du volet lien social, du Fonds associatif local et du Fonds d'initiatives locales, ainsi qu'une subvention à l'association Anciela qui a mis en place un espace ressources dédié à l'accompagnement des Conseils citoyens de Lyon.

Créés par la loi du 21 février 2014, les Conseils citoyens ont un rôle :

- de veille sur les besoins du quartier grâce à l'expertise de la vie quotidienne des habitants du territoire concerné ;
- d'avis et de propositions sur les projets conduits et l'action des institutions sur son périmètre d'intervention ;
- de participation à l'élaboration, au suivi de la mise en œuvre, l'évaluation et au pilotage du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise, de la convention territoriale de Lyon et des projets de territoire.

En complément des actions de formation et d'accompagnement réalisées par Anciela, l'Etat a délégué à la Ville de Lyon la gestion d'une enveloppe dédiée à l'aide au fonctionnement des Conseils citoyens. Ces subventions sont attribuées à des associations membres des collèges acteurs locaux des conseils citoyens et assurant le portage des moyens qui leur sont dédiés.

Par conséquent, afin de compléter ces programmations par des actions dont l'instruction n'était pas achevée pour être soumises à l'approbation du Conseil municipal lors de ses séances précédentes, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement aux propositions de subventions qui figurent dans le tableau suivant :

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	Coût total de l'action	MONTANT PROPOSE 2021
<b>Conseils Citoyens</b>				
Moncey Voltaire	<b>Centre social Bonnefoi</b> 5 rue Bonnefoi à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Aide au fonctionnement du Conseil citoyen	1 000 €	<b>1 000 €</b>
Janin	<b>Association socio- culturelle du Point du Jour</b> 10 Impasse Secret à Lyon 5 <sup>ème</sup>	Aide au fonctionnement du Conseil citoyen	1 000 €	<b>1 000 €</b>
Etats-Unis	<b>Les Etats en fête</b> 52 avenue Paul Santy à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Aide au fonctionnement du Conseil citoyen	1 000 €	<b>1 000 €</b>
Mermoz	<b>Association de gestion des centres sociaux Santy- Mermoz</b> 1 rue Joseph Chalier à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Aide au fonctionnement du Conseil citoyen	1 000 €	<b>1 000 €</b>
Moulin à Vent	<b>Association Albert Laurent</b> 156 rue Challemel Lacour à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Aide au fonctionnement du Conseil citoyen	1 000 €	<b>1 000 €</b>
Duchère	<b>Centre social de la Sauvegarde</b> 26 rue Rosa Parks à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Aide au fonctionnement du Conseil citoyen	1 000 €	<b>1 000 €</b>

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	Coût total de l'action	MONTANT PROPOSE 2021
<b>Conseils Citoyens</b>				
<b>Sous-total actions Conseils citoyens</b>				<b>6 000 €</b>
QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	Coût total de l'action	MONTANT PROPOSE 2021
<b>FIL</b>				
Moncey Voltaire	<b>Centre Social Bonnefoi</b> 5 rue Bonnefoi à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Repas de quartier : moment de convivialité simple au sortir d'une année difficile, organisation d'un événement positif sur le quartier Moncey qui contribue à une image apaisée de la Guillotière.	560 €	<b>560 €</b>
Duchère	<b>Centre social Duchère Plateau René Maugius</b> 235 avenue du Plateau à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Balm'Beach ou Les Festi'Balm : projet d'animation sociale des habitants de Balmont sous forme d'un événement festif, en partenariat avec les associations locales.	2 500 €	<b>1 400 €</b>
Duchère	<b>Des Erables à Vélo</b> 259 rue des Erables à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Vide placard des Erables : créer du lien, de la convivialité entre les habitants des érables Nord et Sud en mettant en place un vide grenier, accompagné d'ateliers de découverte et pratiques sportives et artistiques (vélo et peinture).	731 €	<b>730 €</b>
<b>Sous-total actions FIL</b>				<b>2 690 €</b>
<b>FAL</b>				
Gerland Cité Jardin	<b>Les Dames de Gerland</b> 7 rue Ravier à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Animations quartier de Gerland : apporter aux familles un soutien par la mise en place d'un lieu d'écoute et d'échange, permettre l'accès à la culture en organisant des moments festifs et programmant des ateliers générateurs de lien social.	8 760 €	<b>5 760 €</b>

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	Coût total de l'action	MONTANT PROPOSE 2021
Sous-total actions FAL				5 760 €
TOTAL GENERAL 2021				14 450 €

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport, ainsi que des conventions mixtes (association A.F.I – Association Formation Ingénierie) ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2015/1606 du 23 novembre 2015 et n° 2021/770 du 27 mai 2021 ;

Vu ledit modèle de convention d'application ;

Vu ladite convention mixte ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### DELIBERE

- 1- La programmation financière complémentaire de subventions de fonctionnement des actions spécifiques inscrites au titre de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise, et figurant dans les tableaux ci-dessus, est approuvée.
- 2- Les subventions allouées par délibération n° 2021/770 du 27 mai 2021 à l'association Théâtre du Grabuge pour un montant de 26 000 euros et à l'association Crossroads Artists pour un montant de 4 000 euros, sont annulées.
- 3- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 4- La convention mixte susvisée établie entre la Ville de Lyon et l'association A.F.I – Association Formation Ingénierie, est approuvée.

5- La dépense en résultant, soit 116 350 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours comme suit :

- 101 900 euros sur la ligne de crédit 46102, nature 65748, fonction 420, après transfert de 71 900 euros depuis la ligne de crédit 41780, nature 65748, fonction 420, et de 30 000 euros depuis la ligne de crédit 46096, nature 65748, fonction 420 ;
- 14 450 euros sur la ligne de crédit 41781, nature 65748, fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET